



Vereinigung  
kantonaler  
Lärmschutzfachleute

Groupeement  
des responsables  
cantonaux  
de la protection  
contre le bruit



Swiss Acoustical Society  
Société Suisse d'Acoustique  
Schweizerische Gesellschaft für Akustik  
Società Svizzera di Acustica  
Internet: www.sga-ssa.ch



Schweizerische Liga  
gegen den Lärm



## Communiqué de presse

«Journée contre le bruit» du 24 avril 2013

Devise: Le bruit rend muet

[www.stop-au-bruit.ch](http://www.stop-au-bruit.ch)

## Le bruit trouble la communication

**Que ce soit dans un espace public, au restaurant ou dans une salle de classe, le bruit a une influence négative sur notre communication. Dans le cadre de la Journée contre le bruit du 24 avril prochain, des pantomimes se produiront dans six villes suisses et rendront le public attentif à cette problématique à l'aide d'interactions ciblées.**

Les lieux publics sont généralement utilisés pour faire une pause, pour manger, pour faire du sport, pour des activités culturelles ou encore comme lieu de rencontre. La population éprouve un grand besoin de communiquer à l'extérieur, mais le bruit y constitue régulièrement un facteur qui entrave le dialogue. Avec la devise „Le bruit rend muet“, l'organe responsable de la journée contre le bruit veut sensibiliser le public sur ce thème.

## Campagne pour la journée contre le bruit 2013

Placée sous la devise „Le bruit rend muet“, la journée contre le bruit 2013 abordera le thème de l'influence du bruit sur la communication dans les espaces publics. Dans six villes suisses, le public sera rendu attentif à la journée contre le bruit grâce à des acteurs et pantomimes qui se produiront le 24 avril 2013 de 12h00 à 14h00 sur plusieurs places publiques très fréquentées en proposant un spectacle inspiré du mot d'ordre de cette année.

Programme des représentations le 24 avril 2013 de 12h00 à 14h00:

Berne, Bärenplatz: Selma Roth, Selina Senti

Coire, Bahnhofstrasse: Riet Duri

Lausanne, Bahnhof: Samuel Sommer

Ascona, Post: Andreas Manz, Bernard Stöckli

Lucerne, Bahnhofplatz: Rachel Röthlin, Gabriela Renggli

Zurich, Pestalozzianlage: Linaz

## **Visages muets**

L'espace public est l'artère vitale d'une ville ou d'un village et constitue un lieu voué aux interactions entre les individus. Lorsque cet échange est rendu difficile ou impossible par des sources de bruit diverses, une part importante de la qualité de vie est perdue. Les images de personnes muettes aux croisements de routes, sur les places publiques, dans les parcs ou dans les cafés s'intègrent à un tableau urbain typique, dans lequel l'environnement est souvent simplement trop bruyant pour qu'il soit possible de se lancer dans une discussion. Même si des mesures de protection contre le bruit et de modération du trafic contribuent à améliorer la situation en de nombreux endroits, la simple perspective de devoir crier sur son vis-à-vis pour pouvoir être compris encourage de nombreuses personnes à rester muettes. Les problèmes d'intelligibilité ne concernent pas uniquement les espaces publics, mais aussi d'autres locaux tels que les restaurants ou les salles de classes, souvent trop bruyants également.

## **Restaurants et salles de classe bruyants**

Nous connaissons tous le sentiment désagréable d'une discussion rendue impossible par le niveau de bruit régnant dans un restaurant. Dans cette situation, écouter devient un calvaire, le dialogue un acte de force. La musique de fond, les entrechoquements des verres et le siflement des machines à café viennent se mélanger au son des voix pour former un bruit confus, gênant et ininterrompu. Cet inconvénient de taille est souvent le résultat d'une mauvaise insonorisation intérieure, aspect souvent négligé lors de la planification et de l'aménagement des locaux. Ce problème n'est pas non plus résolu de manière optimale dans de très nombreuses salles de classe. La règle suivante s'applique: Plus un matériau est lisse, plus le temps de réverbération est long. Dans les locaux bruyants, une amélioration est possible en utilisant des textiles tels que des rideaux ou des tapis, mais aussi en positionnant des tableaux, des plantes ou des plaques absorbantes aux endroits appropriés.

## **Réactions à un bruit excessif**

Les effets négatifs du bruit sur l'intelligibilité verbale se manifestent de différentes façons. Certains écoutent de manière concentrée, d'autres se mettent à parler plus fort. Quoiqu'il en soit, une meilleure écoute nécessite une attention accrue, ce qui limite en général les possibilités de mener à bien d'autres activités en même temps. Dans les salles de classe, de telles conditions provoquent des problèmes de concentration et une humeur irritable aussi bien chez les écoliers que chez les enseignants. Au restaurant, seules deux issues restent souvent envisageables: Fuir vers un local plus tranquille ou alors parler moins et consommer plus. Dans de nombreux restaurants et bars, maintenir un niveau de bruit volontairement élevé pour stimuler la consommation de boissons fait d'ailleurs partie des pratiques courantes.

## **Les victimes sont essentiellement les enfants et les malentendants**

Le bruit exerce un effet direct sur la communication en faussant le signal verbal émis. Celui qui écoute n'est plus en mesure de déchiffrer le message verbal correctement et doit par conséquent tenter de compléter les informations manquantes à partir du contexte ou alors espérer que son interlocuteur élève la voix. L'altération du langage et les interruptions de la communication (bruit routier, etc.) sont encore davantage un problème pour les enfants, car ces derniers disposent d'un vocabulaire restreint et d'une mémoire acoustique limitée. C'est pourquoi il est difficile à des enfants de replacer les éléments manqués dans le bon contexte. En outre, chez les enfants, une exposition au bruit chronique peut avoir des conséquences négatives sur le développement du langage. Les personnes avec des troubles de l'ouïe à un degré faible ou moyen sont également touchées. Il n'est pas surprenant que de nombreux utilisateurs d'appareils auditifs se résignent à se retirer de la vie publique à cause de l'influence négative du bruit sur leurs possibilités de communication.

## **Origine de la Journée contre le bruit,**

Le „International Noise Awareness Day“ est né en 1996 sous l'impulsion de la „New Yorker League for the Hard of Hearing“. Sur une initiative commune du Cercle Bruit, de la Société Suisse d'Acoustique, de la Ligue suisse contre le bruit et des Médecins en faveur de l'environnement, la Suisse a participé pour la première fois activement à cette journée d'action en 2005. L'organe responsable, qui inclut également l'ATE depuis 2013, est soutenu par l'Office fédéral de l'environnement OFEV et l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Avec sa participation à la journée d'action, l'organe responsable s'est fixé pour but d'enraciner la «Journée contre le bruit» en Suisse et de présenter chaque année une nouvelle facette de la problématique du bruit.

### **Annexes:**

- Liste interlocuteurs des journalistes
- Foto 1 & 2 : l'artiste Linaz [www.linaz.ch](http://www.linaz.ch)

### **Liens:**

- Site officiel de la « Journée contre le bruit »: [www.stop-au-bruit.ch](http://www.stop-au-bruit.ch)
- Video : <http://www.youtube.com/watch?v=5jk4wsPVGKw>
- Informations sur les artistes :

Riet Duri  
[www.rietduri.ch](http://www.rietduri.ch)

Linaz  
[www.linaz.ch](http://www.linaz.ch)

Rachel Röthlin / Gabriela Renggli  
[www.ohnewiederholung.ch](http://www.ohnewiederholung.ch)

Samuel Sommer  
[http://www.music-artists-events.ch/cms/images/stories/pdf/Samuel\\_Sommer.pdf](http://www.music-artists-events.ch/cms/images/stories/pdf/Samuel_Sommer.pdf)

Andreas Manz / Bernard Stöckli  
[www.2piu1.com](http://www.2piu1.com)

Selina Senti / Selma Roth  
[www.mime-minimale.com](http://www.mime-minimale.com)  
<http://subtile.ch/>

### **Contact:**

Koordinationsstelle «Tag gegen Lärm»  
c/o ökomobil Umwelt & Kommunikation  
Urs EmmeneggerKlosterstrasse 21a  
6003 Lucerne  
Téléphone 041 410 51 52  
Fax 041 410 51 53

[nad@laerm.ch](mailto:nad@laerm.ch)  
[www.stop-au-bruit.ch](http://www.stop-au-bruit.ch)

La « Journée contre le bruit » 2012 est soutenue par:



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)